VigiSanté

Le saviez-vous...

CHSLD Vigi Brossard

Valérie Barbeau, conseillère en milieu de vie par intérim - 450 656-8500 poste 307 **Septembre 2026**

Un accueil qui fait toute la différence !

Le saviez-vous? Chez Vigi Santé, nous croyons que l'accueil d'une personne proche aidante à l'arrivée d'un résident ou d'une résidente est bien plus qu'une première rencontre : c'est le début d'une relation.

Dès la semaine du 21 septembre, un nouveau programme d'accueil, spécifiquement dédié aux personnes proches aidantes, sera déployé chez Vigi Santé. Celui-ci inclut un accompagnement personnalisé, bienveillant et respectueux de l'évolution de leur rôle auprès de leur proche. Parce qu'un déménagement en CHSLD, c'est souvent une première fois, autant pour la personne résidente que pour celles qui l'accompagnent.

Être accueilli-e, écouté-e et accompagné-e, ça change tout! Le programme permettra aux personnes proches aidantes d'être accueillies à leur rythme, de mieux comprendre le nouveau milieu de vie de leur proche, de trouver leurs repères et de rencontrer rapidement les intervenant-e-s qui partageront leur quotidien. Des outils pour faciliter leur arrivée ainsi qu'une formation sur l'accueil des personnes proches aidantes pour l'ensemble du personnel complètent ce programme novateur.

À Vigi Santé, nous souhaitons faire de chaque accueil une expérience humaine, une occasion de créer des liens et de construire, ensemble, un véritable partenariat autour de la personne résidente.

Surveillez la programmation pour connaître les dates des activités et du café-rencontre qui se dérouleront dans votre centre.

Votre point de vue sur les services : l'heure est au bilan !

La *Démarche d'évaluation de la satisfaction* développée par Vigi Santé s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration continue de la qualité des soins et services.

Elle repose sur trois différents questionnnaires : à l'admission, en cours de séjour et à la cessation de services. L'intégration du point de vue des résident.es ou de leurs répondant-e-s assure une participation optimale à notre recherche d'excellence.

En 2025-2026, le taux moyen de satisfaction atteint 95 % au CHSLD Vigi Brossard. Le respect, la confidentialité et la discrétion démontrés par le personnel envers les résident-e-s ainsi que l'ambiance au centre figurent parmi les éléments les plus appréciés. Les sondages ont aussi permis de recueillir divers commentaires, et l'établissement s'est assuré, tout au long de l'année, d'en effectuer le suivi nécessaire.

Au total, 56 questionnaires ont été remplis. Si vous n'avez pas été encore sollicité-e, vous serez sans doute contacté-e dans les prochains mois. Nous remercions sincèrement chaque participant-e puisque vous contribuez directement à l'amélioration de nos services.

Produits dangereux… ATTENTION !

Les produits et matières présents en centre d'hébergerment, tels que produits d'entretien ou de soins, sont nécessaires aux activités mais peuvent représenter un danger s'ils ne sont pas utilisés adéquatement.

Pour prévenir les risques, votre établissement applique **système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail** nommé « **SIMDUT** », qui encadre le choix, l'étiquetage, l'entreposage et l'utilisation des produits selon les normes en vigueur.

Il arrive toutefois que des visiteur-se-s ou résident-e-s apportent ou aient en leur possession des produits dangereux (eau de javel, détergents, etc.).

Nous demandons donc votre collaboration : ne pas transvider les produits dans des contenants non identifiés ou identifiés sous un autre nom et éviter d'apporter des substances sans en discuter préalablement avec l'infirmier-ère ou la direction.

De façon générale, les produits dangereux ne doivent jamais être accessibles aux résident-e-s.

Restons vigilant-e-s pour assurer un milieu de vie sécuritaire pour tous et toutes.

Votre direction locale !

Nous souhaitons vous informer de la nomination officielle de **monsieur Demid Ciobanu**, comme **directeur des activités d'établissement et responsable des soins infirmiers de Vigi Brossard**, après avoir occupé la fonction par intérim, déjà, depuis janvier dernier.

Nous souhaitons beaucoup de succès à M. Ciobanu dans la poursuite de ses fonctions.